

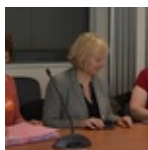
COOPÉRATIONS

Le GHT Haute-Bretagne s'engage pour ses professionnels et signe une charte sociale

Publié le mardi 25 juin 2019

Le 24 juin 2019, les 10 établissements publics de santé membres du GHT Haute-Bretagne et les représentants syndicaux ont signé une charte sociale.





Le but de cette charte : poser les règles du jeu communes en matière de gestion des ressources humaines et permettre leur lisibilité auprès des professionnels.

Constitué en juillet 2016, le Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) Haute Bretagne s'intègre dans la continuité des coopérations déjà engagées entre 10 établissements hospitaliers du territoire de santé n°5. Des groupes de travail ont été organisés en 2017 et 2018 avec les organisations syndicales volontaires et les représentants des directions des établissements membres en vue de co-construire une charte d'engagement en matière de recrutement, de formation et mobilité, de prévention de risques professionnels, de qualité de vie au travail...

Signée le 24 juin 2019 au CHU de Rennes, par les représentants des 10 établissements du GHT et des 3 organisations syndicales (CFDT, CFTC et CFE-CGC) avec qui elle a été travaillée, cette charte sociale porte l'ambition de faire vivre des valeurs communes dans la gestion des personnels, notamment le respect des professionnels, la volonté d'accompagner les parcours et l'équité.

3 axes structurants de la charte sociale du GHT Haute-Bretagne

- > La formation comme vecteur de l'accompagnement et de la mise en œuvre des projets territoriaux
- > L'accompagnement des parcours des professionnels au sein du territoire du GHT
- > La promotion de la qualité de vie (QVT) au travail à l'échelle du territoire

Le GHT Haute Bretagne c'est :

10 membres :

CHU de Rennes

CH de Montfort

CH de Saint Méen Le Grand

CH Intercommunal Redon/Carentoir

CH Fougères

CH La Roche aux Féés – Janzé

CH Grand Fougeray

CH Marches de Bretagne

CH Vitré

CH de La Guerche de Bretagne

Population : 930 000 habitants

Capacité : 5 264 lits et places

Moyens humains : 11 517 ETP

Budget cumulé : 971 M€

 **TÉLÉCHARGER**

> [Télécharger le communiqué de presse](#)

< PRÉCÉDENTE

TOUTES LES ACTUALITÉS

SUIVANTE >



CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE RENNES

This site uses cookies to enhance your navigation and improve the content offered to you.
However, you can disable them at any time.

✓ **OK, ACCEPT ALL**

PERSONALIZE